Fédération Française d'Aïkido et de Budo - Ligue Aïkido FFAB Grand Est

Maison des sports, 13 rue Jean Moulin, CS 70001, 54510 Tomblaine

Association affiliée à la FFAB, agrément ministériel Jeunesse et Sport N° 06-08-83 du 7 octobre 1985 et du 3 décembre 2004

Amanvillers le 15 septembre 2021

Aux représentants de club et membres du comité Ligue

Madame, mademoiselle, monsieur, chers amis,

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

A la Maison régionale des sports, 13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine
Code d'accès au bâtiment - 882A -

LE 6 NOVEMBRE 2021

14h30 – Enregistrement des participants

15h00 – Ouverture des assemblées générales

LA PRESENCE DE TOUS LES RESPONSABLES DE CLUB ou de leur REPRESENTANT EST SOUHAITEE

Pour des raisons de sécurité sanitaire la présence d'un seul représentant par club est souhaitée

Si le responsable de club est dans l'impossibilité de se déplacer en personne qu'il pense à déléguer un membre de son club, ou un représentant d'un autre club, en lui donnant la possibilité de s'exprimer en son nom. Le pouvoir est joint au courrier

Les élections au comité directeur se sont déroulées lors de l'AG du 12 décembre 2020.
La Ligue est administrée par un Comité Directeur de **20** membres élus au plus, aux dernières élections 12 personnes seulement se sont présentées et toutes ont été élues.
Malheureusement notre trésorier Matthieu HABASQUE vient de nous apprendre qu'après 4 saisons à ce poste, il est dans l'obligation de démissionner de sa fonction et de sa place au sein du comité pour suivre la mutation que lui propose son employeur.
Nous décidons de refaire une Assemblée Générale Elective en même temps que l'Assemblée Ordinaire du 6 novembre 2021, ce afin de réouvrir l'ensemble des postes vacants à de nouvelles élections dans les règles.
Il reste 9 postes à pourvoir au comité dont celui de trésorier principal, un appel à candidature pour remplir ces postes est donc lancé, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.
Peuvent seules être élues au Comité Directeur, les personnes majeures jouissant de leurs droits civiques, licenciées à la Fédération depuis au moins un an ou plus, licenciées dans un club affilié à la Ligue, et ayant fait parvenir au siège de la Ligue leur déclaration de candidature 30 jours francs avant la date de l'Assemblée Générale, soit pour le 6 octobre 2021.

Conformément au règlement du sport, lorsque la proportion de licenciés de chacun des deux sexes est supérieure ou égale à 25 %, une proportion minimale de 40 % des sièges sera garantie pour les personnes de chaque sexe ;

Si vous pensez que votre engagement au sein du comité de Ligue peut apporter un plus au développement de l'Aïkido, alors merci de nous retourner la fiche de candidature jointe au plus tard pour le 6 octobre 2021.

Ordre du jour pour l'AG élective :

- Deux scrutateurs seront nommés qui feront office de Bureau de vote
- Présentation des candidats au comité directeur GE
- Distribution des bulletins de vote
- Vote par les représentants de club
- Dépouillement des résultats
- Annonce des résultats
- Réunion du nouveau comité pour choix de son nouveau trésorier et des membres qui sollicitent une fonction dans une commission.
- Approbation par l'AG et présentation des nouveaux membres.

Fin de l'assemblée Générale Elective

Pour des raisons de sécurité sanitaire, exceptionnellement, il n'est pas prévu de buffet en fin de l'AG

Guy BEETS
Président de la Ligue
Aïkido FFAB Grand Est